

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER		X	
2. Brigitte BARLET		x	
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI		X	
5. Michelle BRAUER		X	
6. Mariétou CAMPANELLA	X		
7. Claire COCHET		X	
8. Jacques CONVERT	X		
9. Gérard DILLENSCHNEIDER	X		
10. Marina FERRARI		X	
11. David GAILLARD	X		
12. Nathalie GAMAIN	X		
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC	X		
15. André GRANGER	X		
16. Alain HOTIER	X		
17. Antoine HUYNH		X	
18. Agron KALLABA	X		
19. Myriam MONANGE		X	
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI		X	
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN		X	
24. Jean-Marc VIAL		X	
25. Guy WARIN		X	

**Autres présents non votants :**

Marie **RENAUD**  
Muriel **BORRELY-DUBINI**  
Sylvie **BARIL**

Directrice du CIAS Grand Lac  
Assistante de Direction du CIAS Grand Lac  
Responsable du service de lutte contre l'isolement

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 16.05.2025

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 22 mai 2025 a été transmis le 16 mai 2025, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, 22 mai 2025

Le Président,  
Renaud BERETTI

le Secrétaire de Séance,  
Gérard DILLENSCHNEIDER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20250522-DELIB169-DE  
Date de transmission : 26/05/2025  
Date de réception préfecture : 26/05/2025



CENTRE INTERCOMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE DE GRAND LAC

## DÉLIBÉRATION

N° : 4 Année : 2025

Exécutoire le : 26 MAI 2025

Publiée/Notifiée le : 26 MAI 2025

Visée le : 26 MAI 2025

### ADMINISTRATION GENERALE Remboursement d'un bénéficiaire du Service de Soins Infirmiers et d'Accompagnement à domicile du CIAS GRAND LAC

Monsieur le Président indique que Monsieur [REDACTED], demeurant à Aix-Les-Bains est un patient du Service de Soins Infirmiers à Domicile.

Lors de son intervention le 03 avril 2025, l'aide-soignante qui est intervenue a cassé le loquet de la porte de la salle de bain dans le cadre de ses missions d'hygiène auprès du patient.

Il est indiqué que le coût pour la réparation et l'intervention à domicile par le serrurier et le changement du loquet est de 99 TTC.

Monsieur le Président propose au Conseil d'administration de verser à Monsieur [REDACTED] une indemnité compensatrice de 99 euros TTC pour le forfait déplacement et main d'œuvre du serrurier.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE le versement de 99 euros correspondant au remboursement des frais de déplacement et de main-d'œuvre du serrurier

Aix-les-Bains, le 22 mai 2025

Le Président,  
Renauld BERETTI



Le secrétaire de séance,  
Gérard DILLENSCHNEIDER

• Conseillers en exercice : 25
• Présents : 13
• Présents et représentés : 13
• Votants : 13
• Pour : 13
• Contre : 0
• Abstentions : 0
• Blancs : 0

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20250522-DELIB162-DE  
Date de télétransmission : 26/05/2025  
Date de réception préfecture : 26/05/2025

# SERRURIER 2 SAVOIES

Maintenance / Installation / Dépannage

1365 Boulevard Lepic 73100 Aix les Bains

74 Chemin des Moulins 73000 Chambéry

☎ 07 82 59 53 17

☎ 07 80 25 54 43

✉ serrurier2savoies@gmail.com

RCS Chambéry 900 916 347 00017

TVA : FR29900916347

# FACTURE

n° F202503453

En date du : 25/03/2025

Échéance au : 24/04/2025

## CLIENT

██████████  
██████████  
73100 Aix-les-Bains

Désignation	Qté.	Unité	Prix U. HT	Total HT
Forfait déplacement / Main-d'oeuvre.	1	u	90,00 €	90,00 €

## FACTURE ACQUITTÉE

99,00 € par chèque le 25/03/2025

## MODES DE PAIEMENT

🏠 Virement bancaire

IBAN FR76 1810 6008 1096 7706 1587 636  
BIC AGRIFRPP881

📄 Chèque à l'ordre de Serrurier 2 Savoies

Total HT	90,00 €
TVA 10 %	9,00 €
Total TTC	99,00 €
Net à payer	99,00 €
Déjà payé	99,00 €

**Reste à payer 0,00 €**

En qualité de preneur de la prestation, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans et respectent les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de deux ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10%.



Scannez le code QR pour retrouver votre facture en ligne

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20250522-DELIB162-DE  
Date de télétransmission : 26/05/2025  
Date de réception préfecture : 26/05/2025

**Acte à classer****DELIB162**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

**Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2025-05-26T08-36-41.02 ( MI261415943 )**Identifiant unique de l'acte :** 073-267303428-20250522-DELIB162-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )**Objet de l'acte :** Remboursement d'un bénéficiaire du Service de Soins Infirmiers à Domicile du CIAS Grand Lac**Date de décision :** 22/05/2025**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.10. Divers  
7.10.3. Autres**Identifiant unique de l'acte antérieur :****Acte :** 4 DELIB **Multicanal :** Non  
Remboursement serrurier SSIAD.P...**Pièces jointes :**4-1 facture serrurier-SSIAD.PDF **Type PJ :** 21\_RP - Rapport de présentation[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)Conseil 2025-05-22 Page de garde.PDF **Type PJ :** 99\_DE - Délibération[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

**Préparé** Date 26/05/25 à 08:36Par **BORRELY DUBINI Muriel****Transmis** Date 26/05/25 à 08:36Par **BORRELY DUBINI Muriel****Accusé de réception** Date 26/05/25 à 08:42